### Une rentrée sociale autour des salaires, des pensions, de notre pouvoir d'achat.

Chers et chères camarades, comme nous le faisons régulièrement, nous vous adressons un nouveau bulletin pour vous donner quelques informations d'actualité à la veille d'une rentrée sociale qui s'annonce explosive.

En effet, à la suite de l'épidémie du Covid qui est loin, hélas, d'être terminée, après le déclenchement d'une querre aux portes de l'Europe dont les conséquences sur notre économie, sur tous les aspects de notre vie sociale sont extrêmement importantes et dangereuses, avec le dérèglement et le réchauffement climatique dont nous avons pu mesurer des premiers effets néfastes cet été, nous vivons une période où tout est bon, entre autres, pour rogner les conquis sociaux des salariés.

C'est pourquoi la CGT avec d'autres appelle à une journée nationale de mobilisation et d'action le Jeudi 29 Septembre 2022. Vous trouverez dans ce bulletin quelques raisons qui ne sont pas exhaustives pour y répondre favorablement.

Ce bulletin vous est adressé par voie postale car nous savons que certains d'entre vous n'ont pas internet et d'adresse électronique et que le courrier et le seul lien avec notre organisation. C'est bien dommage car nous adressons régulièrement des lettres d'informations à nos syndiqués qui utilisent une messagerie internet.

C'est pourquoi dans ce journal nous vous joignons la lettre que nous avons adressée par mail à tous nos syndiqués le 25 mai 2022 et qui fait un point rapide à la suite de notre congrès local qui a eu lieu en mars et au cours duquel j'ai émis le souhait de passer la main.

Pour que tous nos syndiqués soient informés d'une manière identique, nous souhaitons faire un point précis des camarades qui n'ont pas d'adresse électronique afin de leur adresser, systématiquement par voie postale tous les échanges que nous avons avec tous les autres par l'intermédiaire d'internet.

Aussi, nous vous invitons à nous retourner le questionnaire joint à cet envoi.

Joseph Boyer

### Communiqué de presse: revalorisation des pensions: nous sommes loin du compte!

Le gouvernement propose dans son projet de loi de revaloriser les pensions de retraite et d'invalidité des régimes de base de 4 % le 1er juillet.

Il prétend que cette hausse, cumulée à celle de 1,1 % intervenue en janvier, se rapproche du niveau de l'inflation, qui a atteint 5,8 % en juin. Il amalgame deux périodes distinctes:

- Le 1,1 % du 1<sup>er</sup> janvier est censé solder le passé, ce qui est loin du compte. Nous revendiquons un rattrapage significatif du passé évalué à un mois de pension depuis 2014.
- Le 4 % au 1<sup>er</sup> juillet est censé compenser l'inflation de 2022, ce qui est loin du compte.

Nous demandons une revalorisation au moins équivalente au taux d'inflation au 1er juillet, avec un effet rétroactif au 1er janvier. L'inflation mesurée par l'Insee défavorise les retraités, elle ne tient pas compte notamment de l'envol des complémentaires santé, dont les tarifs augmentent avec l'âge.

Et pour éviter une baisse des pensions par le franchissement d'un seuil provoquant l'augmentation de la CSG, nous demandons en parallèle l'augmentation des plafonds déterminant les seuils de CSG.

Les petites pensions doivent être portées au niveau du SMIC, le minimum pour vivre. Il est inacceptable qu'une personne âgée survive en dessous du SMIC après avoir travaillé toute sa vie!

Les complémentaires ne peuvent pas être oubliées dans la revalorisation. Elles représentent une partie importante des pensions pour la majorité des personnes en retraite.

Constatant le renforcement des réserves du régime, nous demandons l'ouverture de négociation pour une augmentation au plus vite des pensions complémentaires qui tienne compte de l'inflation.

Nous revendiquons une évolution des pensions comparable à celle du salaire moyen

François MARQUES / Joseph BOYER

Pour la Section des retraités Syndicat CGT Energie 43

Site Enedis 14 Rue des Moulins 43000 Le Puy en Velay. Portable:

François Marques : 06 28 75 50 60

Joseph Boyer: 07 83 38 68 69 Mail:

cgtenergie43@gmail.com

### LE DOSSIER : LE PRIX DE L'ÉNERGIE



### EDF vend à ses concurrents?

Il faut expliquer ce scandale qu'est l'ARENH. L'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique. En 2010, pour permettre aux fournisseurs cités plus haut de pouvoir « exister », la loi NOME oblige EDF à vendre à ces fournisseurs, des MWh à 42 €, si le prix du marché est supérieur. Ceci afin que les « fournisseurs » puissent investir dans des moyens de production. Ce qui n'a jamais été fait. Malgré une clause de revoyure, ces prix n'ont augmenté, que récemment, (Arenh à 49,5 € le Mwh en 2023) mais Le Maire et Macron, ont décidé de porter le volume de MW bradés de 100 TW à 120 TW, augmentant de fait les pertes d'EDF (ces 20 TWH représentent 8 milliards d'€uros de manque à gagner pour EDF). Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique ment quand elle dit qu'elle surveillera les fournisseurs pour que les « remises » ARENH servent aux consommateurs. Rien n'existe et surtout rien n'est prévu comme sanctions.

### EDF augmente les tarifs régulés?

Les tarifs régulés ont augmentés depuis 10 ans, non pas parce que EDF le demandait, mais pour permettre aux fournisseurs privés de maintenir leurs marges, voire de les augmenter. C'est la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) qui « régule » la concurrence, et propose ces augmentations de tarifs régulés, que le gouverne décide (parution au Journal Officiel). Pour info, la CRE est présidée aujourd'hui par Emmanuelle Wargon, ex ministre du logement de Macron battue aux législatives, en remplacement de Jean-Francois Carenco, président de la CRE de 2017 à 2022, et aujourd'hui... Ministre des outre-mer dans le gouvernement Borne. Ces tarifs régulés ne sont servis que par les opérateurs historiques (EDF en Elec, ENGIE en gaz), et leurs champs d'applications sont réservés aux particuliers, voire aux toutes petites entreprises. Pour les autres, et les collectivités locales, c'est la jungle du « marché », et c'est cette situation qui conduit aujourd'hui les mairies par exemple, de devoir choisir entre chauffage, ou

piscine, ou cantine... La loi climat de 2019, prévoit l'arrêt des tarifs régulés GAZ en 2023. Bien joué! ce sera alors, si rien ne change dans la loi Française, la jungle pour tout le monde en GAZ. Au passage, il ne s'agit pas d'une demande « climat » mais d'ENGIE, pour se débarrasser des clients qui ne rapportent pas assez.

### EDF exploite mal le nucléaire?

Les annonces de Macron et Borne intimant l'ordre à EDF de faire redémarrer les centrales, pourrait laisser entendre cette incapacité d'EDF à piloter ses centrales. Quand Macron met la fermeture de Fessenheim en pointant un manque d'entretien, c'est un mensonge éhonté! C'est parce qu'elle devait fermer que l'entretien de cette centrale a été réduit au plus strict minimum. C'est actuellement dans la feuille de route d'EDF de réduire la voilure, pour porter la part du nucléaire à 50 % de la production, même si le Macron-candidat s'est engagé à construire des réacteurs en plus... Quant aux réacteurs fermés, comme souvent en été, il s'agit d'opérations de maintenance, de sécurité, notamment pour le programme « grand carénage » décidé post Fukushima.

### Des Risques de Pénurie cet hiver?

Oui, il y a des risques de pénurie. C'était déjà le cas en 2017! mais sur les 10 dernières années, la France a fermé 12 GW de puissance électrique pilotable garantie (centrales thermiques Porcheville, Vitry, le havre, etc) mais aussi des sites de stockage gaz représentant 1/2 Milliard de m3 de gaz. S'il n'y a pas assez de production, par rapport à la demande, deux options, qui peuvent s'additionner: Les tarifs augmentent ET il y a des délestages, des coupures. On vient de le voir dans les hôpitaux, rien n'est prévu pour passer les crises. Ici la crise ne s'appelle pas Covid, mais Poutine. De plus, l'interdiction des chaudières gaz dans le neuf dès 2022 (toujours loi climat 2019) a entraîné un déport vers d'autres énergies. Bois, mais aussi électricité. Avec le même phénomène de crise, inflation (pellets) et hausse de la consommation électrique à prévoir. Comme il y a toujours autant de passoires thermiques, il faut donc consommer moins, ou pour garder l'image de la santé, renoncer à se soigner.

#### Conclusion

Il faut revenir à une entreprise EDF intégrée, avec un statut d'Etablissement Public, loin de la société anonyme, qui aujourd'hui avale les dividendes.

Il faut immédiatement remettre du tarif régulé pour les collectivités locales, et renforcer le droit des consommateurs. Il faut également sortir de ce marché européen de l'énergie, qui a démontré en 20 ans son inefficacité, et ses hausses astronomiques de tarifs.

> Tout ceci et bien d'autres choses encore se trouve dans notre programme CGT que nous avions envoyé avec un numéro antérieur du LIEN SYNDICAL et qui se trouve sur internet à l'adresse:

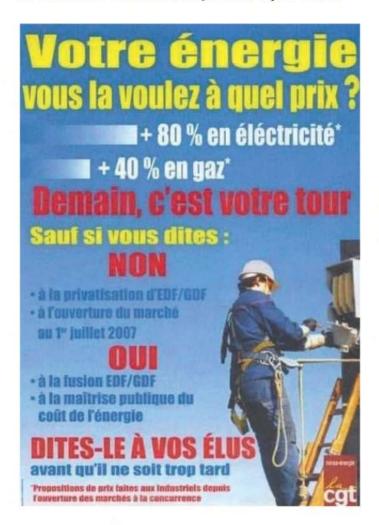
https://www.energie-servicepublic.com/

### LE DOSSIER : LE PRIX DE L'ÉNERGIE

Depuis 2000, et la transposition de la Directive Européenne, la CGT n'a eu de cesse de pointer les dangers d'une privatisation rampante, puis d'une ouverture du marché, pour arriver à la jungle d'aujourd'hui. L'affiche qui illustre cet article, est de 2007. Elle était sur nos camions, sur les postes.

Non Seulement, nous avions raison, mais c'est aujourd'hui bien pire que nos visions les plus pessimistes à l'époque, et elle démontre que nos grèves ne sont pas que pour défendre notre petits interêts corporatistes...

Devant les flots de mensonges déversés par médias, et gouvernement, « économistes », rétablissons les vérités pour les transmettre à nos amis, nos familles, et plus encore.



### EDF renationalisé?

Non EDF n'est pas renationalisé! Macron sait qu'il va falloir investir beaucoup d'argent, et l'action va perdre de la valeur. Cette annonce permet de racheter les actions à un prix surévalué, mettre de l'argent public pour investir, et reprivatiser une fois les travaux réalisés. De plus ce rachat d'action laisse le gouvernement seul décisionnaire sur les évolutions d'EDF, Hercule n'est pas enterré, juste différé. Les menaces de privatisation existent toujours pour Enedis, EDF SEI (Systèmes Energétiques Insulaires) qui regroupe la Corse et les pays d'outre-mer, ainsi qu'EDF branche commerce.

### Combien coûte le MWh?

Le Marché de gros: Il y a 2 types de contrats qui sont proposés aux fournisseurs, et aux clients professionnels (ex tarifs verts). Soit ils se trouvent devant une facturation dynamique (marché spot), soit ils négocient des contrats « long terme », pour lequel le fournisseur garantit un prix fixe. le MWh était valorisé à environ 50 € début 2021, Aujourd'hui, il fluctue entre 300 et 1000 € en fonction des spéculations propre au marché. C'est cette incertitude qui amène à des augmentations pouvant aller jusqu'à 400 %, notamment pour les partisans de payer « au jour le jour ». l'exemple de l'Aquapolis tombe directement dans ce cas. Concrètement, Le prix du marché « spot » s'ajuste à chaque instant à la demande. Le prix de l'électricité est déterminé par les coûts de la dernière centrale appelée pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande. Avec la reprise forte de l'activité économique mi-2021, on assiste à « un pic de demande d'électricité satisfaite par la mise en service de centrales à gaz, dont le coût a fortement augmenté ». La fermeture du robinet russe a entraîné la spéculation sur une hausse annoncée, et l'incertitude sur les approvisionnements gaz, et les moyens de production rend les négociations sur les contrats long terme compliqués, et avec des tarifs loin des 50 € par Mwh de 2021...

### Et Pour les particuliers?

Là encore, il y a 2 tarifs de vente aux particuliers. D'une part, les tarifs régulés (exigés par la CGT au moment de l'ouverture à la concurrence, et obtenus par la lutte), et des tarifs du marché (Leclerc, Totalenergies, Ohm, Iberdrola, et autres vautours).). Ces autres opérateurs, nommés fournisseurs, mais qui en fait ne sont que des « factureurs » car ils ne produisent rien, et se contentent d'acheter en gros l'électricité la moins chère, et de la vendre juste au-dessous des tarifs régulés, pour bien démontrer que la concurrence fait baisser les prix. Problème, quand les tarifs de gros augmentent, et la marge devient infime, voire nulle. Résultat, soit ils augmentent leurs tarifs, soit ils virent leurs clients. Par exemple, Ohm Energie a augmenté drastiquement les prix de ses offres au 1er septembre 2022. Pour un client 6 kVA simple tarif avec 2400 kWh, la facture annuelle passe de 557 à 954 €/an (soit +71 %). Et avec 6 kVA, on ne va pas loin...









## Augmenter les salaires!

Les salaires n'augmentent, en moyenne, que de 3 % en 2022 (avec de grosses disparités) alors que l'inflation s'élève à 6,1 % au 1<sup>er</sup> juillet et c'est loin d'être fini. D'ailleurs, le gouvernement ne donne pas l'exemple en n'augmentant (après des années de gel) le point d'indice que de 3,5 % : ce qui n'enrayera ni la précarité, ni les problèmes de recrutement dans certains métiers.

L'hiver va arriver avec la flambée des coûts de l'énergie et avec une hausse supplémentaire des denrées alimentaires (liée à la sécheresse). Mais du côté des entreprises du CAC 40, c'est l'abondance! Un nouveau record a été atteint avec 70 milliards de dividendes versés aux actionnaires en 2021. Malgré ça, le gouvernement ne veut surtout pas taxer les profits, ni même les surprofits de ceux qui ont profité de la crise du covid pour s'enrichir encore plus (les milliardaires se sont enrichis de 236 milliards supplémentaires).



### Stop aux fausses solutions! Augmentons les salaires!



Le gouvernement propose :

- des primes qui ne seront pas pérennes dans le temps
- rintéressement et de la participation au bon vouloir de l'employeur
- un rachat des jours de RTT au rabais

Nous exigeons une augmentation des salaires, mais pas au détriment des cotisations sociales, seules sources de financement de notre protection sociale (santé, chômage, retraite).

C'est tous ensemble, toutes professions confondues, qu'il faut agir pour obtenir des avancées :

- ✓ Indexation des salaires et des pensions sur l'inflation réelle
- ☑ SMIC à 2000 € brut (et revalorisation des minima de branches au dessus de 2000 €)
- ✓ Augmentation de tous les salaires de 200 €
- Dégel du point d'indice et rattrapage des années perdues

# Jeudi 29 septembre 2022 : toutes et tous en grève !

Manifestation à 10h30 place Cadelade au Puy en Velay

